

Département  
Lot et Garonne

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU MERCREDI 28 JUIN 2023

Nombre de membres  
du conseil : 9  
En exercice : 9  
Qui ont pris part à  
la réunion : 8

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à dix-sept heures trente, s'est réuni en séance, les membres du Conseil d'Administration au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Aiguillon, salle du Jumelage, sous la présidence de Monsieur Christian GIRARDI, Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Date de  
convocation :  
19 juin 2023

Étaient présents : 8

MM. Christian GIRARDI, Valérie BIDET, Catherine LARRIEU, Bernadette CAPDEVILLE, Brigitte LEVEUR, Claudette PICARD, Dominique REAU, Danièle POLONI.

Était absent : 1

Annick PAPON.

Objet de la  
délibération

Assistaient également à la séance :

MM. Martine BEVILACQUA - Directrice du CCAS-, Flora BOULBES - Agent social -, Elyna ROSSITER - stagiaire BTS ESF.

Délégation de  
signature

Secrétaire de séance : Mme Martine BEVILACQUA

Convention EDF

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

Dans le cadre de l'organisation de la Semaine Bleue qui se déroulera en octobre 2023, Daniela RIBEIRO DOS SANTOS, stagiaire de BTS ESF de 2ème année, en janvier 2023 au CCAS, avait proposé de mettre en place une activité pour les seniors, le jeudi 5 octobre en lien avec les économies d'énergie. Le projet est de faire intervenir un fournisseur d'électricité pour qu'il anime une réunion d'information.

A ce sujet, nous avons rencontrés Christine EYCHENNE, correspondante solidarité EDF le 28 avril dernier. EDF pourrait mettre à notre disposition des outils de formation ludique pour les usagers. EDF formera les travailleurs sociaux pour qu'ils animent cette activité.

Publié le

Pour avoir accès à ce service une convention doit être signée entre le CCAS et EDF.

Après en avoir délibéré,  
le Conseil d'Administration décide à l'unanimité

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que  
dessus,  
Pour copie conforme,

Le Président,  
Christian GIRARDI

